

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,
16 février 2010 à 19h30 à la Bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne
Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 19h35.

**10-02-71
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Pavage
3. Poste Secrétaire 2
4. Eau potable – Quyon
5. Ordures
6. Levée de la séance

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**10-02-72
POSTE – SECRÉTAIRE 2**

CONSIDÉRANT l'affichage pour le poste de secrétaire 2 ;

CONSIDÉRANT QUE seule Mme Manon Papillon a posé sa candidature au poste et qu'elle
possède les compétences requises ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac nomme Mme Manon Papillon au poste de
secrétaire 2.

Adoptée

**10-02-73
APPEL D'OFFRE – CONTRAT POUR LA CUEILLETTE DES VIDANGES**

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des appels d'offres pour le contrat de cueillette des ordures et des matières recyclables, tel que décrit au devis no 16-02-10

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Roger Larose
Jim Coyle
Lynne Beaton
Inès Pontiroli
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Eward McCann
Brian Middlemiss

Adoptée

10-02-74

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».